

**Association Intercommunale  
Scolaire de l'Esplanade  
(AISE)  
Conseil Intercommunal**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
DE L'AISE DU MERCREDI 13 MAI 2020  
SALLE FLEURI, CHEMIN DE FLEURI/CHEMIN DE SAVOIE  
1268 BEGNINS**

Monsieur Antoine Nicolas, Président, ouvre la séance à 20h03, salue l'assemblée et remercie les membres pour leur présence. Il remercie la Commune de Begnins pour son accueil et annonce que la séance est enregistrée.

L'ordre du jour suivant est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

1. Appel.
2. Assermentations.
3. Approbation du procès-verbal du 8 octobre 2019.
4. Communications du bureau.
5. Communications du Comité de Direction.
6. **Préavis N°01/2020** - Préavis du Comité de Direction de l'AISE - demande d'un crédit extrabudgétaire d'un montant de CHF 102'083.00 pour la pose d'éléments modulaires sur le site scolaire de Begnins pour la rentrée d'août 2020-2021.
7. **Préavis N°02/2020** - Préavis du Comité de Direction de l'AISE - demande d'achat de mobilier scolaire pour trois nouvelles classes en modulaire à Begnins / Rentrée scolaire 2020-2021.
8. **Préavis N°03/2020** - Préavis du Comité de Direction de l'AISE - demande d'achat d'armoires à casiers et renouvellement de mobilier usagé.
9. Approbation du rapport d'activités 2019 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.
10. Nomination du bureau du Conseil Intercommunal :
  - Election du/de la Président/e.
  - Election du/de la Vice-président/e.
  - Election de deux scrutateurs/trices.
  - Election de deux scrutateurs/trices suppléants/tes.
11. Divers et propositions individuelles.

**Point 1**

**Appel** : 21 présents, 3 absents et 3 excusés.

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

**Point 2 Assermentations**

Tous les membres du Conseil Intercommunal sont assermentés.

**Point 3 Pièce 095 Approbation du procès-verbal du 8 octobre 2019**

Le procès-verbal est accepté tel que présenté à la majorité moins une abstention. Le Président remercie la secrétaire pour son travail.

**Point 4 Communications du bureau**

Pas de communication.

**Point 5 Communications du Comité de Direction**

**Madame Vanat-Gachet**

Madame Claudine Vanat-Gachet annonce que la réouverture des écoles a eu lieu le 11 mai 2020 à la suite du semi-confinement. L'AISE a loué deux cantines provisoires afin d'agrandir l'espace pique-nique et le restaurant scolaire de Begnins et cela afin de respecter les normes sanitaires jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

L'AISE remercie les Communes pour tout le travail effectué sur les sites scolaires en ces temps difficiles.

**Point 6 Préavis N°01/2020 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE - demande d'un crédit extrabudgétaire d'un montant de CHF 102'083.00 pour la pose d'éléments modulaires sur le site scolaire de Begnins pour la rentrée d'août 2020-2021.**

Pièce 096 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis N°01/2020  
Le CoDir demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°01/2020 tel que présenté.

Pièce 098 Lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis N°01/2020 par Madame Karin Pasche  
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°01/2020 tel que présenté.

Pièce 099 Lecture du rapport de la Commission des constructions scolaires sur le préavis N°01/2020 par Madame Manuela Bell  
qui recommande au Conseil Intercommunal de bien vouloir accorder le crédit de CHF 102'083.00 destiné à financer la pose de trois éléments modulaires sur le site scolaire de Begnins pour la rentrée d'août 2020-2021, tel que présenté dans le préavis N° 01/2020.

**Discussions et remarques :**

La parole n'est pas demandée.

### **Le Président passe au vote du préavis :**

#### **Conclusion**

- Vu le présent préavis du CoDir N°01/2020,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission des constructions scolaires,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

### **Le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :**

- D'octroyer un crédit extrabudgétaire de CHF 102'083.00 pour la pose d'éléments modulaires sur le site scolaire de Begnins pour la rentrée 2020-2021.
- De financer ce crédit extra budgétaire sur la ligne 520.3161.02 Location modulaires Begnins (à créer), du compte de fonctionnement.
- De poster aux budgets des années 2021, 2022 et 2023 les montants suivants :
  - Année 2021 : CHF 66'580.00.
  - Année 2022 : CHF 66'580.00.
  - Année 2023 : CHF 56'150.00.

#### **Point 7**

### **Préavis N°02/2020 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE - demande d'achat de mobilier scolaire pour trois nouvelles classes en modulaire à Begnins / Rentrée scolaire 2020-2021.**

Pièce 100 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis N°02/2020  
Le CoDir demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°02/2020 tel que présenté.

Pièce 101 Lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis N°02/2020 par Madame Manuela Bell  
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°02/2020 tel que présenté.

#### **Discussions et remarques :**

La parole n'est pas demandée.

### **Le Président passe au vote du préavis :**

#### **Conclusion**

- Vu le présent préavis du CoDir N°02/2020,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

**Le Conseil Intercommunal décide à la majorité moins une abstention :**

- D'adopter le préavis n°02/2020 concernant la demande d'achat de mobilier scolaire pour un montant maximum de CHF 61'430.00 TTC.
- De financer cet achat par le biais du compte achat de mobilier secondaire 520.3112.00 et d'en neutraliser l'impact au compte de fonctionnement par un prélèvement sur le fonds de renouvellement du mobilier 9102.00.

**Point 8**

**Préavis N°03/2020 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE - demande d'achat d'armoires à casiers et renouvellement de mobilier usagé.**

Pièce 101 Rapport du Comité de Direction chargé de l'étude du préavis N°03/2020  
Le CoDir demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°03/2020 tel que présenté.

Pièce 102 Lecture du rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis N°03/2020 par Madame Manuela Bell  
qui recommande aux membres du Conseil Intercommunal d'accepter le préavis N°03/2020 tel que présenté.

**Discussions et remarques :**

La parole n'est pas demandée.

**Le Président passe au vote du préavis :**

**Conclusion**

- Vu le présent préavis du CoDir N°03/2020,
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

**Le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :**

- D'adopter le préavis n°03/2020 concernant la demande d'achat d'armoires à casier et renouvellement de mobilier usagé pour un montant maximum de CHF 56'500.00 TTC.
- De financer cet achat par le biais du compte achat de mobilier primaire 510.3112.00 et d'en neutraliser l'impact au compte de fonctionnement par un prélèvement au fonds de renouvellement du mobilier 9102.00.
- 

**Point 9**

**Approbation du rapport d'activités 2019 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.**

Pièce 104 Tous les membres ont reçu ce rapport par courriel.

Madame Anne Stiefel annonce que le projet LIFT a été élu lauréat du Prix Suisse de l'Éthique 2020. Elle invite les entrepreneurs à prendre connaissance de ce projet très important pour la jeunesse.

Le Conseil Intercommunal décide à la majorité moins une abstention d'approuver le rapport d'activités du Conseil d'Etablissement pour l'année 2019.

**Point 10**

**Nomination du bureau du Conseil Intercommunal.**

Selon les statuts, à la fin de chaque année (du 1er juillet au 30 juin) le Conseil Intercommunal nomme les membres du bureau pour l'année suivante :

**Election du/de la Président/e :**

Monsieur Antoine Nicolas accepte de continuer son mandat de Président. Il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

**Election du/de la Vice- Président/e :**

Monsieur Stéphane Gabriel accepte de poursuivre son mandat de Vice-Président. Il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

**Election de deux scrutateurs/trices :**

Madame Karin Pasche et Monsieur Nicolas Beck acceptent de poursuivre leur mandat. Ils sont élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

**Election de deux scrutateurs/trices suppléants/tes :**

Madame Valérie Alaix-Lassueur et Madame Sylvie Müller acceptent de poursuivre leur mandat. Elles sont élues à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

**Point 11**

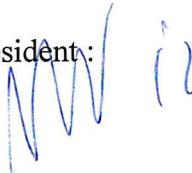
**Divers et propositions individuelles**

Monsieur Michel Peytregnet précise que la commission de gestion et des finances n'a pas rapporté sur les préavis N°04/2020 & N°05/2020 par manque de temps entre la réception des documents et le Conseil Intercommunal.

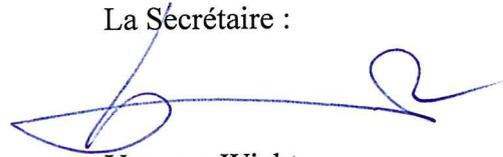
La secrétaire précise que les comptes ont été envoyés le 15 avril à la commission et le préavis le 28 avril 2020.

Madame Claudine Vanat-Gachet annonce que le prochain Conseil Intercommunal est fixé au 29 septembre 2020 à 20h00.

La séance est levée à 20h25.

Le Président :  
  
Antoine Nicolas



La Secrétaire :  
  
Vanessa Wicht